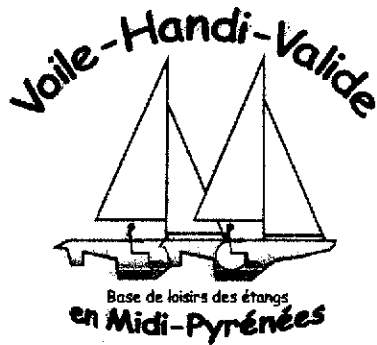




COMPTE RENDU OCCITANIA CUP **SETE 25 AU 27 SEPTEMBRE 2026**

Le Comité Département de Voile HERAULT avec le Club de voile de SETE ont organisé trois jours de régates à SETE ;

Notre club Voile Handi Valide a répondu présent cette année avec cinq participants : notre Présidente Marie-France POTIER, et quatre navigateurs Marie-Paule LEBARBIER, Jean VINET, le benjamin Arthur RODIER et Patrick ESPEL

Vendredi première journée :

Deux voitures avec remorques doubles étaient au départ de SAIX dans l'après-midi du vendredi pour rejoindre le magnifique site de SETE ;

Passage par le camping LE CASTELLAS situé à dix kilomètres au sud de SETE, sur la plage entre SETE et ADGE ; location d'un bungalow confortable en cette saison, avec une faible affluence touristique.

Ensuite, arrivée sur le lieu de la mise à l'eau où nous avons retrouvé le Club de Voile de LERAN avec Gérard EYCHENNE, Patrick et Nathalie, Samuel et Jean-Luc avec la remorque pour quatre MINI J prêtée par le VHV ; tout le monde a participé aux grandes manœuvres logistiques, heureusement !!

Nous avons été accueillis par Alain BARRERE, entraîneur de la Ligue de Voile, qui nous a indiqué les emplacements réservés aux huit MINI J en compétition ; grosse manutention pour mettre tous les bateaux à l'eau, les mâter, les préparer pour le lendemain, et leur faire traverser le canal avec les zodiacs, pour être amarrés au pied du Club de voile de SETE.

Le soir, cérémonie d'ouverture avec cocktail dinatoire sur le môle SAINT LOUIS de SETE (grande jetée de SETE). Ambiance très sympathique avec discours d'accueil des Hautes Autorités, moules et boissons à volonté, et orchestre pour les mélomanes.

Une centaine de personnes était présente entre les officiels, les organisateurs, et les concurrents des autres classes de bateaux.

Retour au camping vers vingt-trois heures

Samedi deuxième journée :

Rendez-vous dès 9 heures au club de voile ou Philippe et Hélène BOURDIOL nous ont accueilli très chaleureusement avec un petit déjeuner organisé par leurs soins.

Nous avons fini de préparer nos bateaux en vue du briefing coureurs prévu à 11 heures : accueil par les arbitres, membres du club, moniteurs, équipe de sécurité... Presque autant d'organiseurs que de compétiteurs !

Rappel des règles de sécurité, présentation du parcours, rappel des règles principales de course, respect des autres compétiteurs, et surtout « Prenez du plaisir ».

Météo parfaite avec soleil, vent variable de 6 à 15 nœuds, mer belle à peu agitée avec présence de clapot

Tout le monde étant très pressé de naviguer, les bateaux étaient sur l'eau une heure avant le 1^{er} signal d'avertissement !

Quatre manches ont pu être courues ce premier jour, d'une moyenne de 30 minutes environ chacune, sur un parcours type banane, avec dog leg au vent à laisser à babord, bouée sous le vent et ligne d'arrivée devant le bateau comité.

Nous sommes restés pratiquement 5 heures sur l'eau, entre le départ et l'arrivée ponton.

Sur le plan sportif, pas de surprise pour la 1^{ère} place : Gérard nous a encore largement distancé ; Jeannot s'est placé en deuxième position ; la surprise vient surtout d'ARTHUR qui s'est glissé à la troisième place (en faisant deuxième sur les deux premières manches) ; Patrick quatrième et Marie Paule gème.

Retour au port sans même avoir eu le temps de repasser au camping avant le départ vers le lieu des festivités :: quai des moulins à SETE, soit de très grands entrepôts situés sur l'un des canaux perpendiculaire au grand canal ; nous avons prévu que le timing serait serré, et avons déjà amené nos beaux polos bleus VOILE HANDI VALIDE pour constituer une équipe soudée.

Et c'est reparti pour moules à volonté, vins rouge CORBIERE et blanc CHARDONNAY à volonté ! les langues se délient, les anecdotes de course sont évoquées, tout le monde profite de ce bon moment Et ensuite, repas à l'intérieur des entrepôts où nous nous sommes régalés notamment de sèches à la Sétoise (sauce à la rouille) un orchestre un peu trop bruyant, mais une sympathique soirée

Les deux clubs VHV et LERAN ont festoyé côte à côte en toute convivialité mais également en « concurrence », puisqu'un challenge entre les deux équipes a été lancé, pour savoir qui inviterait l'autre club au vu des résultats sportifs sur les deux journées de compétition.

Dimanche dernière journée

Après une nuit plus ou moins bonne pour certains, petit déjeuner et briefing des coureurs à partir de 9 heures ; et là, grosse surprise pour tout les coureurs : des remarques certes constructives mais claires et incisives de la part du Président du Comité de course ainsi que de notre entraîneur : « Manque de motivation, de punch, d'agressivité sur la ligne de départ de l'ensemble des coureurs !! »

Par exemple, le premier bateau a franchi la ligne avec parfois 10 secondes de retard !!

Nous n'avons pas osé leur raconter nos départs poussifs sur notre petit plan d'eau, quand le vent n'est pas au rendez-vous !!

Qu'à cela ne tienne : dès la première manche courue à partir de 11 heures, huit bateaux se bousculent sur la ligne d'arrivée avec départ fracassant au signal sonore ; deux bateaux ont même devancé l'appel ; Lors des départs suivants, quelques bateaux se sont même heurtés (sans fracas) tellement la place sur la ligne était désirée.

Tout le monde avait la hargne, la météo était parfaite, le clapot régulier, les couteaux étaient sortis pour la finale : belle journée de compétition.

De plus, notre chère présidente Marie-France nous a fait l'honneur et le plaisir de nous accompagner sur l'eau, avec ALAIN BARRERE l'entraîneur, à bord d'un zodiac, pendant pratiquement quatre heures. A nouveau, quatre manches courues, disputées, et beaucoup de plaisir pour tout le monde.

Sur le plan sportif, même musique pour la 1^{ère} place : Gérard nous a encore largement distancé ; Patrick s'est placé en deuxième position, suivi de Jeannot à la troisième place, Arthur quatrième et Marie Paule septième (voir résultats finaux en pièce jointe).

Le challenge VHV / LERAN a été brillamment gagné par notre club dans un grand esprit convivial.

Le chargement des bateaux, sur une sortie de l'eau étroite et encombrée, n'a pas été par contre de tout repos ; nous avons même manqué la remise des prix et lots pour les gagnants

Pas de regret, nous avons hâte de rentrer directement à la maison !

MERCI à Hervé, Président du Comité de Course pour son accueil ;

MERCI à Alain, notre entraîneur, qui nous a soutenu, motivé, et distillé de précieux conseils avec calme, sérénité et persuasion, sur l'eau et encore plus à terre.

Au plaisir de le rencontrer à nouveau, sur notre plan d'eau tarnais

MERCI à notre Présidente pour son dynamisme

En conclusion, une très belle sortie sur la Grande Bleue, avec ses immenses espaces, ou nous avons été accueillis royalement par une équipe d'organiseurs, participants, entraîneur, arbitres, qui ne demandaient qu'à nous faire plaisir.

Comme qui dirait, à refaire !! A l'année prochaine !!

25/26/27 Septembre 2026

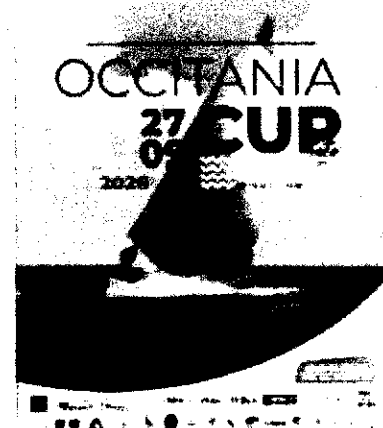
OCCITANIA CUP VIII (2026)

AVIS DE COURSE ROND HANDI - VALIDE

Grade 5A

Organisateurs :

**Comité Départemental Voile Hérault
avec le Cercle de Voile de Sète**



Préambule

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

La mention [SP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle sera, à la discrétion du jury, une pénalité standard.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

1. RÈGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.2 Les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile.
- 1.3 Le règlement sportif de la ligue de voile Occitanie.
- 1.4 Pour les personnes qui ne peuvent communiquer oralement, la RCV 60.2(a)(1) sera adaptée.
- 1.5 La RCV 41 sera adaptée pour des interventions mineures et rapides notamment pour la sécurité des personnes en situation de handicap.
- 1.6 RCV 61.1(a) est modifiée comme suit : Le fait d'héler « Protest » n'est pas requis, mais devrait être effectué dans la mesure du possible.
- 1.7 RCV 63.3(a) est modifiée comme suit : Le représentant d'un bateau lors d'une instruction au jury n'a pas besoin d'avoir été à bord au moment de l'incident. (Uniquement pour les handicaps lourds).
- 1.8 L'annexe T (conciliation) s'applique.
- 1.9 Les règles de la jauge inter-séries dériveurs / quillards Voile Légère.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Les instructions de courses seront disponibles au plus tard le 25 septembre 2026 lors de la confirmation des inscriptions.
- 2.2 Les instructions de course seront publiées selon la prescription fédérale.

3. COMMUNICATIONS

- 3.1 Le tableau officiel d'information sera consultable en ligne sur « Racing Rules of Sailing ».

- 6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7. PROGRAMME

Le programme sera le suivant :

DATE	PROGRAMME	
Vendredi 25 septembre	9h00 – 18h00 =>	Accueil des bateaux et confirmation d'inscription, passage obligatoire au CVS, Port des Quilles, SETE.
	19h00 =>	Cérémonie d'ouverture / Cocktail dinatoire du Port Régional de Sète – Région Occitanie : môle St Louis SETE.
Samedi 26 septembre	8h00 – 10h00 =>	Confirmation d'inscription
	11h00 =>	Briefing coureurs
	14h00 =>	1 ^{er} signal d'avertissement
	18h30 =>	Navette en bus vers les Chais : quai des moulins SETE
	19h00 =>	Apéritif musical de la Ville de Sète
Dimanche 27 septembre	21h00 =>	Stands et interventions des partenaires
	9h30 =>	Repas des régatiers
	11h00 =>	Briefing coureurs
	Dès que possible	1 ^{er} signal d'avertissement Remise des prix : môle St Louis SETE.

La présence de tous est requise lors des événements organisés par l'autorité organisatrice.

8. CONTRÔLE D'ÉQUIPEMENT

- 8.1 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.
8.2 Les gilets de sauvetage devront être à la norme CE et être en bon état. Ils seront à faire contrôler à la confirmation des inscriptions et pourront faire l'objet d'un marquage.

9. LIEU

- 9.1 Le plan du lieu de l'épreuve sera défini dans les IC, zone côtière du port de Sète et possibilité Bassin de Thau.
9.2 Les zones de courses seront définies dans les IC ZONES DE COURSES.

10. PARCOURS

Les parcours seront de type construits ou côtiers.

11. SYSTÈME DE PÉNALITÉS ET ARBITRAGE

- 11.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
11.3 La pénalité pour une infraction à une règle (à l'exception des RCV du chapitre 2 et la RCV 31) pourra, à la discrétion du jury, être inférieure à la disqualification.
11.4 Un arbitrage semi direct sera mis en place.

12. CLASSEMENT

- 12.1 1 course doit être courue et validée afin que la régata soit validée.
12.2 Courses retirées :
(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

